

ÉNERGIES VIENNE : un exemple français de gouvernance territoriale de l'énergie

Elodie Ribardièrre-Le May*, Anna Wachowiak*

@ 11334

Cet article présente un modèle français de gouvernance territoriale de l'énergie, au travers de l'exemple du groupe ÉNERGIES VIENNE. Il s'agit d'une entreprise locale de distribution (ELD) sous contrôle et propriété directe des collectivités locales par le biais du Syndicat ÉNERGIES VIENNE. Les collectivités sont pleinement actrices de leur avenir énergétique en pilotant une entreprise d'économie mixte présente sur tous les métiers de l'énergie : production décentralisée d'énergie renouvelable, gestion du réseau de distribution, fourniture d'électricité et de gaz, services énergétiques visant la maîtrise des consommations d'énergie en direction des collectivités, des entreprises et des citoyens.

À l'heure d'une transition énergétique impérieuse faisant appel à des économies d'énergie élevées et à un développement massif des énergies renouvelables sur le territoire national, le modèle dominant et centralisé de l'énergie est plus que jamais questionné.

Il se trouve que la loi de nationalisation du secteur de l'énergie en 1946 a maintenu dans le paysage français plus d'une centaine d'«îles énergétiques» (sur 5 % du territoire) sous le contrôle direct des collectivités locales, le plus souvent à l'échelle d'une ou plusieurs communes et, plus exceptionnellement, à celle d'un département comme la Vienne. Ces «Entreprises Locales de Distribution» constituent un échantillon du modèle suisse ou allemand (*Stadtwerke*) grâce à la pugnacité d'élus locaux convaincus de l'utilité d'une gestion locale de l'énergie.

Cet article présente l'exemple d'une gouvernance territoriale de l'énergie, sous contrôle et propriété directe des collectivités locales de la Vienne. Il s'agit ici d'analyser et d'apprécier

les approches concrètes et mesurables du pilotage des choix énergétiques au plus près des habitants et à leur service exclusif.

Une entreprise d'économie mixte à valeur ajoutée sociétale et environnementale

Le groupe ÉNERGIES VIENNE, ce sont des entreprises – SORÉGIES, SRD, SERGIES, ALTERNA, BOUTINEAU – présentes sur toute la chaîne de l'énergie, au service du développement de leur territoire : le département de la Vienne, situé au nord de la région Nouvelle-Aquitaine.

Créées par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, qui a vu le jour en 1923, ces entreprises sont dirigées sous le contrôle des collectivités, actionnaires majoritaires directs ou indirects des entreprises du syndicat. Les élus locaux sont donc les premiers acteurs de la politique énergétique du département, orientée en faveur de la transition énergétique et du développement du territoire.

* ÉNERGIES VIENNE (cf. biographies p. 79-80).

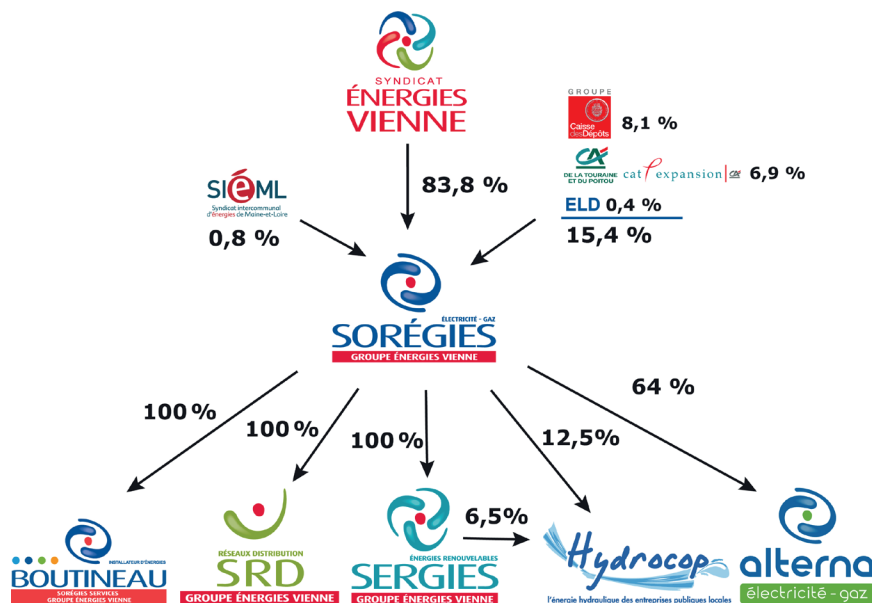


Figure 1. Schéma d'organisation du groupe ÉNERGIES VIENNE au 01/01/2019

Cette politique énergétique locale s'illustre par l'action conjuguée du Syndicat actionnaire et autorité concédante et des entreprises locales.

Le Syndicat ÉNERGIES VIENNE compte parmi ses membres au 1^{er} janvier 2019 252 communes et 6 établissements publics de coopération intercommunale. Il assure, en tant qu'actionnaire public majoritaire, le pilotage des entreprises, le contrôle des concessions confiées à SORÉGIES et SRD, ainsi que des missions d'intérêt général en faveur de l'excellence environnementale.

SORÉGIES est une entreprise locale de distribution (ELD) sous statut de société d'économie mixte locale (SEML) dont le Syndicat ÉNERGIES VIENNE est actionnaire à hauteur de 83,8 %, aux côtés de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Crédit Agricole et d'autres entreprises locales de distribution. SORÉGIES assure le métier de fournisseur d'énergie, gestionnaire de réseau de gaz, et opérateur d'éclairage public et de bornes de recharge de véhicules électriques.

SRD, gestionnaire du réseau de distribution, assure l'entretien, le pilotage et le développement de 12000 km de lignes électriques basse et moyenne tension, supports du déploiement de projets *smart grids* et qui font face à l'enjeu d'intégrer massivement les énergies renouvelables intermittentes produites sur le territoire.

Avec sa filiale SERGIES, le mix énergétique du groupe ÉNERGIES VIENNE atteint aujourd'hui 32 % d'énergies renouvelables, avec l'ambition d'atteindre 45 % d'ici à 2025. Une longueur d'avance sur l'objectif national annoncé lors de la COP21, qui vise à porter la part des énergies renouvelables à 32 % en France pour 2030.

ALTERNA, société créée à l'initiative de SORÉGIES en 2005 regroupe 50 autres entreprises locales de distribution françaises et commercialise l'énergie sur le territoire national dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie.

BOUTINEAU, filiale de SORÉGIES, est un installateur d'équipements énergétiques économes et performants et déploie des services

aval compteur sur le territoire de la Vienne et dans les départements limitrophes.

Aux entreprises historiques du groupe ÉNERGIES VIENNE s'ajoute également Hydrocop, société hydraulique créée à l'initiative de SORÉGIES en 2011 qui regroupe 15 autres entreprises locales de distribution françaises.

Fort de son histoire, le groupe ÉNERGIES VIENNE implanté à Poitiers contribue significativement au développement économique local avec ses 400 M€ de chiffre d'affaires consolidé. Il représente 450 emplois non délocalisables et un programme d'investissements de 600 M€ d'ici 2025.

Grâce à la diversité de ses métiers, le groupe ÉNERGIES VIENNE est pleinement acteur de la transition énergétique :

- En tant que producteur d'énergies renouvelables décentralisées,
- En tant qu'opérateur de réseaux électriques intelligents,
- En tant que fournisseur de services et investisseur au profit de l'aménagement des territoires : éclairage public économe, rénovation énergétique des bâtiments publics, infrastructures de mobilité électrique, projets de territoires connectés, maîtrise et pilotage des consommations d'énergie...
- En direction des citoyens avec des actions de sensibilisation et de soutien aux travaux d'économies d'énergie et la fourniture d'une énergie compétitive pour préserver le pouvoir d'achat,
- En direction des entreprises, avec des modèles d'approvisionnement en énergie verte et des services de pilotage et d'optimisation énergétique.

Le positionnement du groupe ÉNERGIES VIENNE dans le paysage énergétique présente ainsi la particularité d'être un modèle décentralisé et intégré, qui conjugue des missions de service public et un modèle d'entreprise classique qui doit trouver son positionnement sur un marché de plus en plus concurrentiel et atteindre l'efficacité opérationnelle.

Les collectivités actionnaires inscrivent le groupe dans l'application des principes du développement durable, en alliant développement économique raisonné – d'autant plus en milieu rural où la densité de population est faible et où chaque euro investi doit l'être à bon escient –, contribution sociétale au service du territoire et de ses habitants, réponse aux enjeux environnementaux et gouvernance démocratique et locale.

Le modèle du groupe ÉNERGIES VIENNE s'illustre ainsi concrètement par les actions mises en œuvre auprès des collectivités sur toutes leurs questions énergétiques (1) ainsi qu'auprès des habitants pour leur permettre l'accès à des offres que les opérateurs privés sont peu enclins à proposer au monde rural (2).

1. Un groupe au service des collectivités pour promouvoir l'excellence environnementale sur toutes leurs questions énergétiques

Un éclairage public sobre et modulable

Alors que l'éclairage public représente une charge de fonctionnement significative des communes, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE et son concessionnaire SORÉGIES participent activement à la réduction de l'empreinte énergétique du parc éclairage public des collectivités de la Vienne. Ainsi, à partir de 2010, une campagne de remplacement des ampoules à vapeur de mercure s'est engagée et, en 2015, ce type de matériel ne représentait plus que 0,2 % du parc en place (qui compte 55 000 points lumineux). Cette action a permis notamment d'abaisser la puissance moyenne de l'ensemble des lampes constitutives du parc éclairage public exploité par SORÉGIES de près de 10 %.

En parallèle, SORÉGIES travaille avec les collectivités afin d'optimiser la durée de fonctionnement de leur éclairage public en fonction des impératifs locaux. Aujourd'hui, près de 85 % des luminaires sont éteints la nuit avec une durée moyenne de fonctionnement annuelle de 1 972 heures. De plus en 2018,

SORÉGIES a accompagné des collectivités dans le cadre d'opérations de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble de leurs parcs éclairage public, subventionnées par l'État, l'ADEME, la région Nouvelle-Aquitaine et le Syndicat ÉNERGIES VIENNE. Près de 6000 lanternes énergivores ont été remplacées par des matériels LED, avec une diminution moyenne de 50 % de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public, pour ces collectivités. Il est à signaler par ailleurs que la technologie LED équipe la majorité des lanternes qui sont maintenant mises en place.

Le groupe ÉNERGIES VIENNE déploie désormais une technologie qui permet d'adapter au cours de la nuit (lorsque l'éclairage est maintenu) le niveau de lumière fourni par les lampes d'éclairage public. Ce système graduable, qui englobe un réseau de communication radio, permet de modifier en temps réel l'intensité du flux lumineux d'un ou plusieurs lampadaires, mais aussi d'assurer une meilleure maintenance de l'installation d'éclairage public. Ainsi, l'éclairage des voies publiques est optimisé en fonction des souhaits de la collectivité, avec une diminution importante de la facture électrique liée à ce poste de consommation. Enfin, le réseau radio en place peut permettre, selon le souhait de la collectivité, l'intégration de prestations liées à la *smart city*.

Le soutien à la rénovation des bâtiments publics

Les collectivités adhérentes au Syndicat ÉNERGIES VIENNE sont fortement encouragées à rénover leur patrimoine bâti tant dans un but de bonne gestion et de préservation de l'environnement, que de minimisation des dépenses de fonctionnement des bâtiments. Le groupe ÉNERGIES VIENNE a mis en place des programmes subventionnés, qui sont amenés à se massifier lors des prochaines années. Ils permettent de bonifier substantiellement la valorisation des certificats d'économie d'énergie engendrés par les travaux réalisés par des artisans reconnus garants de l'environnement

(RGE) correspondant aux fiches standard des Certificats d'Économies d'Énergie.

Une centaine d'opérations de rénovation sont visées en 2019, soit une montée en puissance du programme en mobilisant tous les acteurs concernés et en s'appuyant notamment sur les Conseillers en Énergie Partagée (CEP) actifs en Vienne.

L'assistance à l'élaboration des plans climat air énergie territoriaux («PCAET») des communautés de communes

Chaque communauté de communes de plus de 20000 habitants doit désormais effectuer sa «COP21», autrement dit élaborer un plan d'action en faveur d'un territoire plus sobre et résilient face au changement climatique. Les communautés de communes de la Vienne, passées de 19 à 7 avec la loi NOTRe, ont dû s'emparer de cette nouvelle obligation réglementaire et s'organiser. Si cela était déjà largement appréhendé par la Communauté urbaine de Grand Poitiers et la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, les 5 communautés de communes les plus rurales du département étaient démunies de moyens humains pour faire face aux PCAET. Le Syndicat ÉNERGIES VIENNE a donc décidé d'apporter un soutien financier et en ingénierie à ces communautés de communes nouvellement obligées, assumant ainsi pleinement sa mission de mutualisation des moyens dans un département en pleine digestion de la réforme territoriale.

2. Un groupe au service des habitants pour préserver leur pouvoir d'achat et accompagner les nouveaux usages de l'énergie

L'énergie la moins chère est d'abord celle que les habitants ne consomment pas!

Depuis plus de 20 ans, SORÉGIES, alors régie d'électricité de la Vienne, accompagne ses clients pour réaliser des économies d'énergie. Diagnostics énergétiques, prêts à taux bonifiés et primes pour aider les particuliers à réaliser des installations de chauffage de qualité, ou

améliorer leur isolation, étaient d'ores et déjà en place.

Depuis la mise en place du principe des Certificats d'Économies d'Énergie en 2005 (loi POPE du 13 juillet 2005), SORÉGIES a réinventé ses offres d'accompagnement pour coller toujours plus aux enjeux de la sobriété énergétique et intégrer les opérations encadrées par ce nouveau dispositif réglementaire. Depuis, ce sont de nombreux dossiers qui ont été engagés, aussi bien avec les collectivités locales (thermique des bâtiments, éclairage public) qu'avec les industriels (opérations de *relamping*, amélioration de process...) ou les particuliers, aboutissant un volume d'économie d'énergie estimé à 2 TWh cumac depuis 2006.

Ainsi les opérations menées ont permis en 2018 d'accompagner 350 projets de performance énergétique dans le secteur résidentiel par l'octroi de primes aux particuliers pour la réalisation de travaux d'isolation des combles, murs, planchers, de remplacement d'ouvrants et de chaudières. En outre, pour les clients en situation de précarité énergétique, une isolation gratuite des combles est proposée en partenariat avec une entreprise spécialisée.

Une énergie compétitive pour préserver le pouvoir d'achat des habitants de la Vienne

La compétitivité de ses entreprises est l'une des préoccupations du groupe ÉNERGIES VIENNE. Cela d'autant plus que le territoire des entreprises locales de distribution situées en zone rurale intéresse assez peu les fournisseurs alternatifs, ainsi que le déplore le médiateur de l'énergie dans son rapport d'activité pour l'année 2017 en page 80.

Forte de ce constat, SORÉGIES a choisi de lancer en 2017 une offre de fourniture à prix libre (SORÉGIES Idéa Elec) qui permet à la clientèle résidentielle de réaliser jusqu'à 10 % d'économies par rapport au tarif réglementé de vente. Une offre similaire a été développée en gaz pour donner à chaque client une alternative au tarif réglementé.

Pour une mobilité alternative : un réseau de 130 bornes de recharge

Démarré en septembre 2015, l'important programme mené par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE avec son concessionnaire SORÉGIES (dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt régional) pour déployer 130 bornes de recharge pour véhicules électriques à travers une centaine de communes volontaires s'est achevé en septembre 2018. Ce réseau est conçu pour répondre aux besoins du département qui est en grande partie rural et donc propice à une mobilité décarbonée. Le territoire est maillé avec une borne tous les 15 km environ ce qui est un élément de réassurance fort des conducteurs.

Le réseau, baptisé ALTERBASE86, permet aux utilisateurs de recharger leurs véhicules électriques ou hybrides en libre-service, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à un badge dédié. Ces bornes sont équipées de prises pour charge normale (3 kVA) et pour charge accélérée (< 22 kVA), et sont accessibles à tous : particuliers, collectivités, professionnels.

Le groupe ÉNERGIES VIENNE projette de continuer à investir dans des bornes de recharge rapide pour favoriser le recours aux véhicules électriques pour de longs trajets.

Les défis économiques et technologiques à relever pour la transition énergétique

Pour faire face aux enjeux de la transition énergétique, le groupe ÉNERGIES VIENNE s'est fixé l'objectif de déployer massivement les énergies renouvelables, avec un objectif de 45 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2025 (2). Ce déploiement massif des énergies renouvelables intermittentes appelle des enjeux importants au niveau du Gestionnaire de Réseau de Distribution, métier opéré par SRD sur le territoire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE (1).

1. Les enjeux liés à l'intégration massive des énergies renouvelables sur les réseaux

Le territoire de desserte du réseau de distribution géré par SRD, particulièrement rural, est extrêmement propice au développement de la production décentralisée d'énergies renouvelables par les espaces qu'il offre, autant que par la politique régionale traduite par des objectifs élevés notamment en photovoltaïque dans le Schéma régional de Raccordement au Réseau des Énergies renouvelables. L'éolien connaît lui aussi un essor récent, dû à l'aboutissement des démarches administratives et à l'expiration de recours sur le territoire.

Témoin et acteur de l'apparition des premiers parcs éoliens et photovoltaïques en 2008, SRD s'est adapté pour faire face à l'accélération du rythme d'installation de ces nouvelles productions diffuses. Les raccordements d'EnR font désormais partie intégrante des activités de SRD.

Au 31 décembre 2018, on dénombre sur le réseau de distribution de SRD 3861 installations photovoltaïques, éoliennes (20 parcs),

de biogaz et méthanisation pour une puissance cumulée de 305 MW.

Ainsi, la production d'origine renouvelable injectée sur le réseau de SRD représente 42 % de l'électricité consommée sur le même territoire.

Un outil de proximité pour articuler l'innovation avec le potentiel en EnR du territoire

Les études de faisabilité et demandes de raccordement en cours, nombreuses notamment pour les parcs éoliens, et complexes du fait de leurs localisations, laissent entrevoir l'ampleur du portefeuille de projets dans le département de la Vienne (près de 297 MW de production en file d'attente). La saturation de certains ouvrages électriques, tant sur le réseau de distribution que le réseau de transport, tout comme les problématiques d'exploitation soulevées par l'arrivée massive de la production décentralisée, conduisent d'une part à créer de nouvelles capacités de transformation et d'autre part ont poussé SRD à rechercher la mise en œuvre de solutions de gestion de ces EnR. SRD est donc particulièrement attentif à l'émergence des technologies

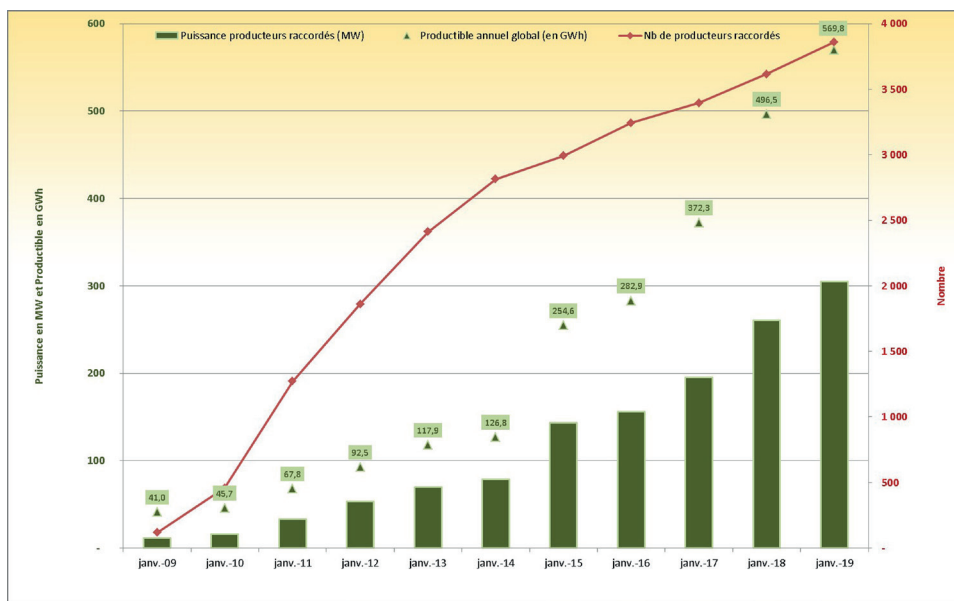


Figure 2. Évolution de la production EnR raccordée au réseau SRD

associées aux réseaux dits intelligents, et contribue, à son niveau, à l'avancée collective dans le domaine en menant des expérimentations et développements.

SRD a mené dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt Smartgrid de l'ADEME (2009) et avec deux autres partenaires, le CEA et Séché environnement, un programme d'expérimentation IPERD (Insertion des Productions et Équilibre des Réseaux de Distribution) dont l'objectif était de tester des solutions de raccordement alternatives et innovantes en vue de faciliter l'insertion des EnR sur le réseau de distribution électrique en territoire rural particulièrement.

Il visait notamment à pouvoir comparer 3 solutions :

- la solution de référence : pratique actuelle de renforcement des infrastructures du réseau de distribution,
- la solution de type écrêtage de la production : mise en place de moyens simples de limitation, par le gestionnaire de réseau de distribution et en temps réel, du niveau de production d'un parc d'énergie renouvelable en particulier photovoltaïque,
- la solution de type stockage local par batterie de production intermittente générant une contrainte de tension sur le réseau BT.

Les expérimentations ont montré que la solution de référence prévaut par son aspect statique et robuste. Elle permet le raccordement au réseau de distribution public et une injection sans contrainte. Elle nécessite par ailleurs peu de maintenance. Elle peut trouver ses limites économiques seulement lorsque l'accumulation des niveaux de puissance atteints conduit à certains cas de renforcements sur les niveaux de tension supérieurs.

La solution d'écrêtage, qu'elle soit dynamique au sens de l'envoi répété d'ordres de limitations adaptés ou statique dans le sens d'une limite de puissance d'injection, semble prometteuse dans certains cas :

- comme solution d'attente lorsque des travaux sont nécessaires,

- comme solution permanente lorsque l'infrastructure n'est que très légèrement sous-dimensionnée pour l'accueil de la nouvelle production.

Son recours doit être cadré en amplitude et, pour une situation temporaire, en durée. En revanche, un déploiement généralisé et élargi de ce mode de régulation temps réel semble délicat à mettre en œuvre : dès lors que plusieurs sites de productions génèrent conjointement des contraintes sur le réseau, la définition de l'écrêtage à appliquer à chacun semble difficile et sujette à des situations de risque de discrimination entre les différents producteurs.

Moyennant une expertise fine pour son positionnement et son pilotage intelligent temps réel, l'utilisation d'un stockage batterie est fonctionnelle pour réguler la tension d'un réseau basse tension, soumis aux aléas de productions décentralisées. Cette solution présente aussi l'avantage d'une gestion unifiée par le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) de la contrainte même forte sur le réseau (pouvant être générée par différents sites de productions aux caractéristiques variables). Elle n'est néanmoins pas encore viable à ce jour d'un point de vue économique.

En outre, SRD porte un projet de recherche et développement de système intelligent de management et gestion de l'énergie, dont l'objectif est la visualisation des flux d'énergie sur le réseau HTA et l'optimisation des schémas d'exploitation dans le contexte de fort développement des sites de production EnR sur le territoire.

Ce projet, essentiel à la poursuite de l'intégration des EnR raccordées au réseau de distribution, se décompose en deux thématiques :

- l'implémentation d'un estimateur d'état dans l'outil de conduite des réseaux HTA, permettant d'intégrer l'injection d'énergie au niveau des sites de production décentralisée, et ainsi de retrouver une vision des flux instantanés sur chaque portion du réseau ;

- la création d'un logiciel d'optimisation des schémas d'exploitation HTA, complémentaire à l'expertise des agents de conduite, intégrant les contraintes techniques (capacité des infrastructures...), environnementales (injection EnR...) et économiques (coût d'acheminement...).

Après près de 5 ans de développement interne, l'algorithme de calcul est aujourd'hui fonctionnel. La fiabilisation des données d'entrée fait l'objet d'une nouvelle thèse qui a débuté en mai 2018 au sein de SRD.

S'agissant des réseaux de gaz, en 2018, SO-RÉGIES a construit 35 kilomètres de réseaux gaz dans le département du Maine-et-Loire, dénommés « dorsale biogazière », afin d'alimenter un client industriel et permettre à terme le raccordement de 3 unités d'injection de biométhane. Ce projet, fruit d'un partenariat entre SO-RÉGIES et différents acteurs locaux (industriels, collectivités, syndicat d'énergie, porteurs de projets de production biométhane) est un vecteur de développement du territoire, permettant de pérenniser l'activité agricole et d'atteindre, pour cette région, les objectifs liés à la transition énergétique avec une production de gaz vert qui pourra atteindre jusqu'à 50 % de la consommation locale.

Cette dorsale biogazière sera également le cadre d'une expérimentation inédite en France, de technologie *smart grid* au travers du projet West Grid Synergies. Le but de ce

démonstrateur sera notamment de maximiser au meilleur coût l'insertion des énergies renouvelables gaz sur les territoires en développant des solutions intelligentes de pilotage et d'exploitation des réseaux. Les axes de travail se développent autour de plusieurs points :

- Le déploiement du numérique pour un meilleur partage de l'information ;
- Le pilotage dynamique des réseaux de gaz et le développement de plateformes de simulation pour une exploitation optimisée des réseaux ;
- L'implémentation de capteurs innovants et de systèmes de télétransmission ;
- Le développement de la maintenance prédictive ;
- L'étude de solutions de couplages entre les systèmes et flexibilités par les usages et consommateurs.

2. Les enjeux liés au développement des énergies renouvelables

Le développement massif des énergies renouvelables présente des enjeux technico-économiques afin de construire un mix énergétique renouvelable diversifié pour que le groupe ÉNERGIES VIENNE assure la sécurité d'approvisionnement de ce territoire, ainsi que des enjeux sociétaux essentiels afin de favoriser l'appropriation et l'acceptabilité des énergies renouvelables par les citoyens acteurs du territoire.



Figure 3. Parc éolien de Champigny en Rochereau (86) – 15 MW – Crédit photo : Studio 86

Un outil de territoire pour développer les EnR

La création, dès 2001, de SERGIES, répond au double objectif poursuivi par le groupe ÉNERGIES VIENNE de maîtriser son approvisionnement en énergie et de contribuer au déploiement des énergies renouvelables en substitution des énergies fossiles.

SERGIES s'est construit sur un modèle partenarial de coopération avec les collectivités territoriales et syndicats d'énergie, les industriels de la filière des énergies renouvelables, la Caisse des Dépôts et Consignations et d'autres développeurs de projets. Les choix opérés ont conduit SERGIES à diversifier son mix de production : photovoltaïque en toiture ou au sol, ombrières de parking, méthanisation, biogaz de décharge, hydroélectricité.

À ce jour, SERGIES détient une trentaine de sociétés de projets et des participations dans des sociétés d'économie mixte associant d'autres collectivités, exploitant 300 M€ d'actifs de production d'électricité et de gaz d'origine renouvelable, situés sur une dizaine de départements et son activité représente près de 20 emplois directs pour assurer le développement, la construction et l'exploitation des installations.

SERGIES exploite à ce jour :

- 10 parcs éoliens représentant 47 éoliennes pour une puissance de 91 MW,
- 150 installations photovoltaïques représentant une surface de 37 ha de panneaux,
- des participations dans 3 unités de méthanisation et une unité de valorisation du biogaz de décharge d'ordures ménagères.

Le modèle partenarial et de coopération territoriale promu par SERGIES est illustré ci-après avec quelques réalisations.

Promouvoir le financement participatif et citoyen

Depuis 2014, les porteurs de projets peuvent proposer directement aux particuliers d'investir à leurs côtés pour financer leurs réalisations ; c'est le financement dit « participatif » ou « citoyen ».

Pour compléter la nature déjà publique de son actionnariat, et dans le cadre de ses valeurs en matière de gouvernance partagée, SERGIES a souhaité proposer aux riverains de ses projets d'investir à ses côtés pour le financement des installations. Les citoyens peuvent ainsi prêter des fonds, en souscrivant des obligations, pour la réalisation des projets,



Figure 4. Centrale photovoltaïque de Senillé Saint-Sauveur (86), sur un ancien site d'enfouissement d'ordures ménagères

ou bien souscrire au capital des sociétés de projets créées spécifiquement.

À titre d'illustration, dans le cadre de la centrale photovoltaïque au sol de Senillé Saint-Sauveur (86), des obligations ont été émises en partenariat avec la plateforme de financement participatif LUMO en février 2018. 220 habitants ont souscrit pour un montant total de 150 000 €. Les obligations sont rémunérées 4 % sur une durée de 5 ans. Les citoyens qui ont investi ne participent pas à la gouvernance de la société, mais bénéficient d'un taux de rémunération garanti par SERGIES.

Dans le cadre du parc éolien d'Avessac (44), le capital social de la société porteuse « Ferme Éolienne d'Avessac » a été ouvert aux collectivités locales et aux citoyens riverains du parc éolien. 26 % du capital de la société de projet est détenu par les citoyens par le biais de l'association Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine et le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée. Dans ce cadre, les citoyens se voient rémunérés pour leur investissement par le biais des dividendes qui remontent aux actionnaires, directement liés à la performance du parc éolien.

Forts du résultat très positif de toutes ces opérations depuis 2014, les élus du Syndicat ÉNERGIES VIENNE ont décidé de proposer systématiquement, pour chaque projet de taille significative, un financement participatif ou citoyen. À ce jour, près de 2 000 personnes ont ainsi pu participer directement au financement des investissements réalisés par SERGIES ou ses filiales.

En encourageant le financement participatif et citoyen de ses actifs de production d'énergie renouvelable, SERGIES contribue à rendre les citoyens acteurs de la transition énergétique et renforce l'appropriation des projets par les riverains.

Fédérer les entreprises locales de distribution pour agir ensemble

À l'initiative de SORÉGIES, Hydrocop est née en 2011 du regroupement d'entreprises locales de distribution et de fourniture d'énergie. Hydrocop regroupe aujourd'hui 16 entreprises, qui mutualisent leur savoir-faire historique d'énergéticien pour développer les installations existantes et gérer des centrales de production d'électricité hydraulique.

Disposant d'un actionnariat en lien avec des collectivités locales françaises réparties sur tout le territoire, Hydrocop est un partenaire privilégié des collectivités désireuses de développer des projets hydrauliques durables, particulièrement attachées à la proximité et la qualité de la relation entretenue avec les habitants et les élus. La société a pour vocation d'être un interlocuteur de choix dans le domaine de l'hydroélectricité, avec pour fondamentaux la valorisation du patrimoine, le respect de l'environnement et la maîtrise de l'énergie dans le cadre d'un projet énergétique de territoire. Elle assurera à terme une partie de l'approvisionnement en énergie de ses distributeurs associés, au premier rang desquels SORÉGIES et SERGIES, afin de faire face à la libéralisation du marché.

En décembre 2018, Hydrocop et la Banque des Territoires ont signé l'acquisition de 19 centrales hydroélectriques, situées dans les Alpes, pour une puissance de 70 MW et une production annuelle de 320 GWh. Cette acquisition multiplie par 10 la capacité de production annuelle d'Hydrocop, jusque-là assurée par huit centrales réparties en France. Cet investissement de 250 M€ a été rendu possible par l'agrégation des capacités d'investissement de plusieurs ELD réparties sur le territoire français et de celui de la Banque des Territoires, partenaire du projet.

L'objectif de la PPE déjà atteint

Le groupe ÉNERGIES VIENNE s'est fixé dans le cadre des axes stratégiques l'objectif de couvrir en énergie renouvelable 45 % de la consommation des clients résidentiels situés sur le territoire historique, représentant ainsi un volume de production verte de 450 GWh en 2025. Cet objectif garantit à SORÉGIES un *sourcing* de production décarbonée à un prix maîtrisé.

À ce jour, les réalisations de SERGIES permettent une production annuelle de 268 GWh, couvrant ainsi 32 % de la consommation des clients résidentiels du territoire au 31 décembre 2018. Ce résultat correspond à l'objectif fixé au niveau national, dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie, à l'horizon 2030.

Les défis à relever pour l'avenir du groupe ÉNERGIES VIENNE

L'avenir des opérateurs énergétiques s'annonce riche en défis à relever afin de répondre simultanément aux enjeux de la transition énergétique, à la digitalisation des métiers de l'énergie et aux exigences de cohésion sociale.

Du point de vue sociétal, il convient d'entretenir une relation de confiance avec les citoyens et les territoires, en cultivant la proximité, en accompagnant le déploiement des nouveaux usages de l'énergie (autoconsommation, véhicules électriques...) et en déployant des mesures pour améliorer le confort énergétique des publics les plus précaires.

Du point de vue technologique, les enjeux à adresser de manière simultanée sont nombreux, et appellent à coopérer avec les acteurs de la recherche et de l'innovation pour s'adapter aux exigences du marché avec l'agilité nécessaire : intégrer le stockage d'énergie pour faire face au développement massif des énergies renouvelables, décarboner les réseaux de gaz en développant le gaz vert,

améliorer la qualité des réseaux électriques avec les nouvelles technologies numériques, faire émerger des solutions innovantes et de nouveaux services pour les citoyens, les territoires et les entreprises visant la qualité de service et l'efficacité énergétique.

L'essor des données disponibles et la digitalisation des métiers de l'énergie constituent des opportunités à saisir pour augmenter la performance des entreprises et la satisfaction des usagers et leur expertise d'usage sur toute la chaîne de valeur de l'énergie. Toutefois, cette transition nécessite l'accompagnement des pouvoirs publics pour opérer la transformation numérique des entreprises dans les meilleures conditions – notamment du point de vue de l'évolution des métiers et des filières de formation – et pour valoriser les données publiques au service de l'intérêt général.

Ces enjeux constituent la feuille de route du groupe ÉNERGIES VIENNE en matière de prospective et d'innovation pour les années à venir, afin de renforcer la satisfaction et la compétence de nos clients-usagers et de déployer avec les collectivités membres du Syndicat un projet de territoire visant l'excellence énergétique.